Publié le 19/10/2026

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM096-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026
via TELIOS

N° 2026-07-096

REPUBLIQUE FRANCAISE
COLLECTIVITE DE LA MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 29 septembre 2026

NOMBRES DE MEMBRES			
En exercice	Présents	Votants	
33	29	32	
		Dont procurations	
		03	

VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
32	32	00	00	00

Date de la convocation
23/09/2026
Date d'affichage
23/09/2026

Objet de la Délibération

****

COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

****

Demande d'aide financière de l'Amicale Bouliste Schoelchéroise à la Ville de Schoelcher

Président de Séance :
Daniel CHOMET

Secrétaire de Séance :
Jill OCTAVIA

L'an deux mille vingt-six et le 29 septembre, à 17h35, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Daniel CHOMET, le Maire.**

Etaient présents : MM./Mmes Daniel CHOMET, Georges HARPON, Laura BEDOUIN, Stanley SYMPHOR, Jill OCTAVIA, Manuel Maxime GHUNAIM, Sandra PALIX, Jean-Yves CHALBOT, Patrick ULTET, Jocelyn CACHACOU, Guylène JUNKERE, Dominique JOSEPH-MONROSE, Karine BAUDIN, Nathalie CHAUVET, Odile Valérie SAINT-LOUIS-AUGUSTIN, Eddy ARNOLIN, Claudia NELLER Sandrine DESIRE, Olivier PIERRE-FRANCOIS, Youly AGASTA, Doris MAJESTE, Alec BEROARD, Rodrigue Mickaël GRELET, Pierre MIDELTON, Marie GARON NEE GIRAUD, Yolène LARGEN-MARINE, Flore Eva FRANCILLETTE EPSE FLERIAG (à partir de 17h49), Didier MARMOT, Emmanuelle TIBURCE EPSE RUBIN.

Absents excusés : MM./Mme Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Joëlle TAILAME, Maurice JOSEPH-MONROSE, Noham BODARD.

Procurations : Mme/MM Joëlle TAILAME, Maurice JOSEPH-MONROSE, Noham BODARD ont respectivement donné procuration à Odile Valérie SAINT-LOUIS-AUGUSTIN, Marie GARON NEE GIRAUD, Yolène LARGEN-MARINE.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'AMICALE BOULISTE SCHOELCHÉROISE À LA VILLE DE SCHOELCHER

Le Conseil municipal,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Jeunesse, Sport et Vie Associative », en date du 26 juin 2026 ;
- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Finances et Optimisation des Ressources », en date du 11 septembre 2026 ;
- **Vu** le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM096-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026
via TELIOS

– **Considérant ce qui suit** :

Par courrier en date du 29 avril 2026, l'association AMICALE BOULISTE SCHOELCHEROISE a sollicité la Ville pour l'obtention d'une aide financière.

En effet, chaque année l'association réalise un certain nombre de manifestations, comme suit pour l'année 2026 :

- 22 mai : anniversaire de l'ABS
- 14 juillet : tournoi en tête à tête
- 15 août : tournoi en triplette
- 11 novembre : tournoi de l'amitié
- 12 décembre : tournoi de Noël

Le budget global prévisionnel pour l'année 2026 s'élève à 11 600 €.

L'association AMICALE BOULISTE SCHOELCHEROISE sollicite la ville pour l'obtention d'une aide financière de 2 000 € afin de couvrir une partie de ses frais.

– **Considérant** la proposition de Monsieur le Maire de porter l'aide financière à mille euros (1 000€) ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

ARTICLE 1er :

- **D'octroyer à l'association AMICALE BOULISTE SCHOELCHEROISE, une aide financière de mille euros (1 000€) destinée à contribuer à l'organisation de ces manifestations, au titre de l'année 2026 ;**

ARTICLE 2 :

- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Annexe : Courrier de L'AMICALE BOULISTE SCHOELCHEROISE : Demande d'aide financière

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 18 OCT 2026

Le Secrétaire de séance

Jill OCTAVIA

VILLE DE SCHŒLCHER
Direction des Affaires Générales

Le Maire,

Daniel CHOMET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit par recours gracieux auprès de la commune de Schœlcher, à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Schœlcher, Mairie de Schœlcher, 3 rue Fessenheim, 97233 Schœlcher – Martinique ; ou par la voie contentieuse, par écrit, contenant l'exposé des faits et les arguments juridiques précis, devant le tribunal administratif de la Martinique, par courrier postal au 12 rue du Citronnier - Plateau Fofo - CS 17103 - 97271 Schœlcher Cedex ou par voie électronique via le site internet sécurisé : https://citoyens.telerecours.fr.

Publié le 19/10/2026

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM096-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026
via TELIOS

AMICALE BOULISTE SCHOELCHEROISE

61 ANS

VILLE DE SCHOELCHER
SERVICE COURRIER CENTRAL
Arrivée le 01 JUIN 2026 N° Enregistrement 5414
Destinataire(s) Traitement
Instruction: CABINET
Suite à donner: PCSA - DASS
PRDR - DAF
Information: PCSA - DDS

Schœlcher le 29 avril 2026

Monsieur le Maire de Schœlcher
Mairie de Schœlcher

Monsieur le Maire

Nous accusons réception de votre courrier du 20 avril et vous en remercions.

Mais d'abord permettez-moi de vous féliciter pour votre élection à la tête de la collectivité Schoelchéroiste en espérant que vous réalisez votre programme pour notre ville.

Par la présente nous vous faisons parvenir le dossier complet de notre assemblée générale clôturant notre année 2025, année de notre 60 eme anniversaire.

Nous sollicitons de votre bienveillance une subvention de 2 000 € afin de réaliser notre programme pour l'année 2026.

Nous portons à votre connaissance les différentes manifestations pour l'année 2026 à savoir :

- 22 mai anniversaire de l'A.B.S.
- 14 juillet tournoi en tête à tête
- 15 aout tournoi en triplette
- 11 novembre tournoi de l'amitié
- 12 décembre tournoi de noël.

Nous espérons que pour cette année nous aurons une remise en état de l'électrification de notre plateau sportif afin de recevoir dans de bonnes conditions les différentes manifestations que programme le

53 RUE DU PETIT FLORENTIN PLATEAU FOFO 97233 SCHOELCHER
N° RNA: W9MM1001786 SIRET: 481 983 799 000 18
TEL: 0696881606 MAIL abspetanque@hotmail.fr
Face book : Amicale Bouliste Schœlcheroise

VITO CLUNY

Blue Dream

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM096-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026
via TELIOS

AMICALE BOULISTE SCHOELCHEROISE

VILLE DE SCHOELCHER
SERVICE COURRIER CENTRAL
LE 01 JUIN 2026, N° 5414

Comité de pétanque de la Martinique et surtout pour notre progression car nous ne pouvons plus nous entraîner âpres 18 h 30.
En attendant votre visite au siège de notre club un soir nous vous prions de recevoir nos salutations sportives.

Pour le Comité

M. DAQUIN

A.B.S Pétanque
53 Rue du Petit FLORENTIN
Plateau FOFO - 97233 Schoelcher
☎ 0696 88 16 06
abspetanque@hotmail.fr
Siret: 481 983 799 00018

VITO CLUNY

Blue Dream